



Membres Référence - Fiche 2		Composition	Mandat et statut du membre		Présences
	Chantale Allaire, directrice		Pas de droit de vote		x
1	Caroline Jolly	Parent présidente (1 an)	2 ans	1 ^{re} année	X
2	Anne-Sophie Provoyeur	Parent vice-présidente (1 an)	2 ans	2 ^e année	X
3	Geneviève Côté	Parent	2 ans	1 ^{re} année	X
4	Pascale Chapdelaine	Parent	2 ans	2 ^e année	x
5	Danny Primeau-Dion	Parent	2 ans	2 ^e année	x
6	Sophie Laforest	Parent	2 ans	1 ^{re} année	X
7	Josiane Lortie	Enseignante	1 an	1 ^{re} année	X
8	Steve Bélanger	Enseignant	1 an	1 ^{re} année	X
9	Nicolas Tremblay	Enseignant	1 an	1 ^{re} année	X
10	Maribel Mayorga Tello	Personnel du SDG	1 an	1 ^{re} année	X
11	Anik Hamel	Personnel de soutien	1 an	1 ^{re} année	absente
12	Annick Moreau	Personnel professionnel remplacé par un membre du personnel de soutien	1 an	1 ^{re} année	x
	Membres substitués élus par leurs membres		Statut lors de la rencontre (Remplaçant (e) invité (e), public, absent (e))		
3	Alix Henry	Parent	absent		
4	Jonathan Gauthier	Parent	absent		
5	Nassima Cheurfa	Parent	Absente		
1	Annie Daoust	Parent	Absente		
6	Sophie Delarosbil	Parent	Absente		
2	Guyanne Dubé	Parent	Absente		
1	Lison Arcand	Enseignante	Absente		
2	Marie-Ève Lamontagne	Enseignante	Absente		

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

- *Le quorum est atteint lorsqu'il y a présence de la majorité des membres en poste, dont au moins la moitié des représentants des parents. Le quorum est atteint. Début de l'assemblée 18H45*
- *Annick Moreau est proposée par Josiane Lortie et appuyé par Maribel Mayorga au poste vacant de professionnel. Élu(e) par acclamation.*

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Steve Bélanger et appuyé par Geneviève Côté

Résolution : CÉ2324-13

3. Présentation de la direction en remplacement

Direction de substitution

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2023

- 4.1. Suivi concernant la somme amassée en éducation physique et des modalités de gestion. La somme a été déposée dans le fonds à utilisation spécifique. L'argent non utilisé est reporté l'année suivante. C'est pour les activités du comité rassembleur. Le matériel doit être payé par l'école. C'est 500\$ qui a été ramassé au cross-country.

- 4.2. Suivi des coûts en lien avec le déménagement de deux classes et l'adaptation du milieu. Pas eu de frais à l'école pour l'ajout de l'adaptation scolaire. Il y a eu du temps école pour les deux enseignantes en compensation. Environ 200 000\$, c'est le budget approximatif.
- 4.3. Suivi du dossier « sécuriser le 1^{er} étage de l'école ». Les portes sont presque finies. Il va rester les portes 1 et 4 qui auront la possibilité d'être magnétiques. Actuellement, la porte 5 et la porte 3 fonctionnent. Les travaux sont terminés depuis le 9 novembre 2023. Le mandat de Garda se termine demain.
- 4.4. Suivi en lien avec l'invitation à Monsieur Jean-François Joly
Caroline va lui écrire un courriel de remerciement et l'inviter au besoin.
- 4.5. Suivi pour payer les frais liés à l'inscription au basketball
Le matériel scolaire est la responsabilité des élèves. Pour faire rayonner l'équipe, c'est la responsabilité de l'école. Pour avoir des nouveaux chandails, on peut faire une collecte de fonds. L'intention est importante pour les collectes de fonds. Au primaire, il existe CUBE (15023) pour les activités sportives. Pas d'autres mesures pour les activités parascolaires. Le fonds 8 peut être utilisé à cette fin.

Proposé par Anne-Sophie Provoyeur et appuyé par Pascale Chapdelaine

Résolution : CÉ2324-14

5. Parole au public

6. Sujets pour adoption [Référence-Fiche 4](#)

- 6.1. Demande d'amendement de la présidente concernant la résolution adoptée CÉ2324-06 → Règles de régie interne concernant les rencontres en virtuel/présentiel. Et le jeudi 5 mars qui devient le 7 mars

Propose Steve Bélanger et appuyé Josiane Lortie

Résolution : CÉ2324-15

- 6.2. Demande de financement d'un projet pour les enseignants de 5^e année.
On peut faire une recherche dans les entrepôts du centre de services scolaire. Sophie Laforest propose de mentionner les différences entre la fondation, le CÉ et l'école. Le CÉ propose un délai pour permettre à tous de soumettre une demande de financement. Une publicité dans le Curieux avec un forms à remplir pour le 24 novembre. Propose Sophie Laforest et appuyé Maribel Mayorga Tello

Résolution : CÉ2324-16

7. Sujets pour approbation [Référence-Fiche 4](#)

- 7.1. Activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (Art.87 et 89).

Josiane demande un 7\$ aux parents pour avoir une activité en univers social qui aurait lieu en février.

8. Sujets pour consultation [Référence-Fiche 4](#)

9. Sujets de discussion (avis) [Référence- Fiche 15](#)

9.1. Utilisation des technologies à d'autres fins que la pédagogie en classe régulière
Les parents souhaitent sensibiliser le personnel à l'utilisation de la technologie à d'autres fins que pédagogique. Également à des activités récompense. Ce sera mentionné dans le Curieux Les membres du personnel du CÉ transmettront le message aux autres employés. Les parents veulent une utilisation responsable. Mettre un lien avec le comité de parents dans la Presse.

10. Sujets pour information

10.1. Les critères d'admission et d'inscription 2024-2025

11. Mot du représentant du comité de parents

La première réunion a eu lieu au mois d'octobre. Les inscriptions seront devancées en novembre. Les transferts auront lieu lors des bulletins. Jean-Francois Joly a expliqué qu'il y a une forte croissance de notre centre de services. Il y a donc des écoles avec agrandissement et/ou des classes modulaires. Le transport est difficile. Projet d'acheter des autobus (quatre-cinq) pour les bris.

12. Mot du personnel

Steve prend la parole. L'halloween a été soulignée à l'école. Ça, c'est bien fait. Une maison hantée en 6^e année. On a eu un bingo de la direction adjointe. Le 4 décembre il y a une journée de Noël. Il y aura une activité en adaptation scolaire avec le 800\$ du fonds 8. Diminution de la lourdeur de l'école. L'atmosphère est meilleure. Questionnement sur la pertinence de la pédagogique suite à l'Halloween. Nicolas répond que c'était mieux à la fin de la semaine. Josiane confirme.

13. Mot du SDG et/ou du personnel de soutien

Maribel a une belle participation aux journées pédagogiques. Une belle sortie à Amélio des sourires. La prochaine sortie est au cinéma. Sur papier, on a tout notre personnel. Par contre, plusieurs remplacements étaient à pourvoir. La facturation qui était au mois est maintenant aux deux semaines.

~~14. Mot du comité de parents~~ Mot de la fondation

Les membres de la fondation qui sont : Fabiola, Marie-Élaine, Pierre-Luc et Madame Peggy, se posent des questions sur la nécessité de continuer ou non la fondation. La fondation sollicite les parents pour leur implication. La campagne Perfection a eu lieu. Chantale parle du Mathémathon.

15. Mot de la direction

15.1. Suivi des embauches de personnel

Une psychologue à trois jours semaine devrait commencer le 27 novembre aux écoles le Castelet et la Sablière. Elle sera en partie pour le régulier, mais plus particulièrement en adaptation scolaire.

15.2. Fonds à destination spéciale /part administrée par le CÉ [Référence -Fiche 22](#)

Faire une remise à jour pour la redistribution. Les photos scolaires, les intérêts. C'est la marge de manœuvre.

15.3. Suivi au projet éducatif - Art. 37 et 97.1 [Référence - Fiche 5](#)

Madame Peggy fait le rapport du projet éducatif. On est en retard présentement. Le SRÉ va nous aider et c'est le comité pédagogique qui décide. On fait le portrait du milieu. On va travailler le plan de lutte pour la violence.

Il y aura un exercice d'évacuation. Ce sera un modèle hybride. Les enfants pourront s'habiller et la personne qui gère le système d'alarme viendra faire sonner la cloche pour trente secondes.

Il y aura une animation pour l'exercice de confinement. Il y aura un plan de leçon.

16. Mot de la présidence

16.1. Questionnement en lien avec les activités parascolaires payables le midi. [Référence](#)
[Fiche 20](#)

Karaté Sportif vient dans l'école. On aimerait bonifier l'offre pour l'année prochaine.

16.2. Présentation de la formation obligatoire des membres (Art.53 459.5).

16.3. Présentation de la documentation pour la formation.

[Référence - Cahier des membres et de la direction](#)

Levée de l'assemblée 20h45

Chantale Allaire, directrice

Caroline Jolly, Présidente